



«Qu'y a-t-il pour moi?»

Opportunités de l'Union européenne
pour l'éducation, la culture et la jeunesse



L'Union européenne soutient un large éventail d'activités dans les domaines de l'éducation, de la formation, de la culture, de la recherche et de la jeunesse. Cette brochure présente des informations succinctes sur les programmes gérés par la direction générale de l'éducation et de la culture. Dans un souci de simplification de sa consultation, elle n'utilise pas toujours la terminologie officielle de l'Union européenne (UE) et n'inclut pas l'ensemble des programmes, instruments et actions de l'UE. Chaque section spécifie toutefois où il est possible d'obtenir un complément d'information. La brochure répertorie également les agences nationales et autres organismes importants qui constituent des passerelles pour accéder aux diverses activités.

Vous y trouverez sûrement quelque chose qui vous convient.



Europe Direct est un service destiné à vous aider à trouver des réponses aux questions que vous vous posez sur l'Union européenne.

Un numéro unique gratuit (*): 00 800 6 7 8 9 10 11

(*) Certains opérateurs de téléphonie mobile ne permettent pas l'accès aux numéros 00 800 ou peuvent facturer ces appels.

De nombreuses autres informations sur l'Union européenne sont disponibles sur l'internet via le serveur Europa (<http://europa.eu>).

Une fiche catalographique figure à la fin de l'ouvrage.

Luxembourg: Office des publications de l'Union européenne, 2012
ISBN 978-92-79-23411-8

© Union européenne, 2012

Conception graphique: Stefano Mattei

Printed in Luxembourg

Imprimé sur papier blanchi sans chlore élémentaire (ECF)

Vous êtes enseignant et vous souhaitez approfondir les connaissances de vos élèves sur un autre pays de l'Union européenne?

Un chorégraphe essayant de mettre au point un projet de danse à l'échelle européenne?

Un étudiant universitaire souhaitant passer un semestre à l'étranger?

Un distributeur désirant promouvoir des films européens?

Un jeune chercheur explorant ses perspectives de carrière?

Une autorité éducative locale intéressée par des partenariats avec d'autres pays?

Vous êtes peut-être à la tête d'un groupe de jeunes ou d'une association de parents, ou vous êtes responsable de la formation dans une chambre de commerce, une association industrielle ou un syndicat.

Un jeune cherchant à s'engager dans le volontariat?

Même les stations de radio présentes sur l'internet ou les éditeurs désireux de faire traduire un nouveau roman peuvent participer.

Vous travaillez peut-être dans une bibliothèque scolaire, vous suivez une formation pour adultes, ou vous dirigez une société qui cherche des apprentis dans d'autres pays ou une coopération avec des universités.



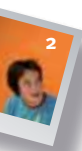
Quant aux personnes qui travaillent avec des jeunes en décrochage scolaire ou qui œuvrent à l'élaboration d'une société plus inclusive, elles trouveront elles aussi des programmes qui peuvent soutenir leurs projets.

Consultez cette brochure, vous y trouverez sûrement quelque chose qui vous convient.

«Qu'y a-t-il pour moi?»



BÉNÉFICIAIRES DIRECTS	PROGRAMMES	PARTICIPANTS	EXEMPLES D'ACTIVITÉS ET OÙ TROUVER PLUS D'INFORMATIONS	PAGE
Écoliers	Comenius	Écoles et autorités éducatives	Échanges d'expériences à l'étranger pour les classes et les individus	8
Jeunes, groupes de jeunes, organisations de jeunesse	Jeunesse en action	Groupes de jeunes, organismes liés à la jeunesse	Échanges, volontariat à l'étranger	12
Animateurs de jeunesse	Jeunesse en action	Organismes liés à la jeunesse	Échanges, élaboration de partenariats et de politiques de jeunesse	12
Enseignants	Comenius	Enseignants	Formation continue à l'étranger	8
Établissements de formation des enseignants	Comenius	Autorités éducatives	Échanges, élaboration d'un programme commun	8
Associations de parents et organisations non gouvernementales impliquées dans l'enseignement scolaire	Comenius	Associations de parents et organisations non gouvernementales impliquées dans l'enseignement scolaire	Partenariats avec des écoles à l'étranger	8
Apprentis, stagiaires en apprentissage professionnel	Leonardo da Vinci	Établissements d'enseignement et de formation professionnels	Expérience professionnelle à l'étranger	18
Personnel d'établissements d'enseignement et de formation professionnels	Leonardo da Vinci	Établissements d'enseignement et de formation professionnels	Visites d'étude et échanges à l'étranger, réseaux axés sur l'innovation	18
Étudiants universitaires	Erasmus	Établissements d'enseignement supérieur	Périodes d'études et stages à l'étranger	22
	Erasmus Mundus	Établissements d'enseignement supérieur	Études de troisième cycle dans le monde entier	36
	Tempus	Établissements d'enseignement supérieur	Modernisation des méthodes d'enseignement dans les pays voisins de l'UE	40
	Coopération avec les pays industrialisés	Établissements d'enseignement supérieur	Échanges d'étudiants avec l'Amérique du Nord et la région Asie-Pacifique	38
	Erasmus	Personnel universitaire	Périodes d'enseignement ou de formation à l'étranger et partenariats pour l'élaboration de programmes	22
Personnel universitaire	Erasmus Mundus	Personnel universitaire	Partenariats et échanges universitaires dans le monde entier	36
	Tempus	Établissements d'enseignement supérieur	Partenariats avec des universités des pays voisins de l'UE	40
	Coopération avec les pays industrialisés	Personnel universitaire	Élaboration de programmes d'études et harmonisation des qualifications avec l'Amérique du Nord et la région Asie-Pacifique	38
Apprenants adultes à l'éducation formelle limitée	Grundtvig	Établissements de formation pour adultes	Ateliers avec des apprenants adultes d'autres pays	26
Personnel enseignant pour adultes	Grundtvig	Personnel enseignant pour adultes	Partenariats et réseaux pour la formation continue et le partage d'idées	26
Enseignants de l'intégration européenne	Jean Monnet	Enseignants de l'intégration européenne	Missions d'enseignement et coopération entre chercheurs	34



BÉNÉFICIAIRES DIRECTS	PROGRAMMES	PARTICIPANTS	EXEMPLES D'ACTIVITÉS ET OÙ TROUVER PLUS D'INFORMATIONS	PAGE
Professionnels et étudiants du cinéma et de la télévision	MEDIA	Professionnels, étudiants, sociétés et organismes de formation liés au secteur du cinéma, de la télévision et des médias	Production, promotion, distribution et formation	46
Artistes, concepteurs, interprètes	Culture	Institutions et organismes culturels, maisons d'édition	Échanges d'idées et partenariats dans les domaines de l'art, de la musique et de la chanson, de l'art dramatique et du théâtre, du patrimoine culturel et de sa préservation, de la littérature et de la lecture, de l'architecture et du design	42
Chercheurs	Actions Marie Curie	Chercheurs, sociétés et organismes de recherche	Formations, échanges et partenariats	48
Personnel de direction dans l'enseignement et la formation	Coopération politique et innovation en matière d'éducation et de formation tout au long de la vie	Institutions et autorités éducatives et de formation	Visites d'étude (cela fait référence au programme transversal)	30
Écoles de langues	Langues	Tous les organismes impliqués dans la formation en langues	Élaboration de supports d'apprentissage (cela fait référence au programme transversal)	30
Chercheurs et décideurs politiques de l'éducation	Technologies de l'information et de la communication	Chercheurs et décideurs politiques de l'éducation	Utilisation des technologies pour créer des pratiques novatrices en matière d'éducation et de formation (cela fait référence au programme transversal)	30
Tous les organismes impliqués dans l'éducation et la formation	Exploitation des résultats	Tous les organismes impliqués dans l'éducation et la formation	Diffusion des résultats des projets (cela fait référence au programme transversal)	30
Entreprises	Erasmus	Entreprises	Accueil de stagiaires universitaires, coopération avec des universités et enseignement à l'étranger	22
	Leonardo da Vinci	Entreprises	Accueil d'apprentis et de stagiaires en formation professionnelle initiale, envoi d'employés à l'étranger et coopération dans des partenariats et projets de formation professionnelle	18
	Tempus	Entreprises, associations industrielles et chambres de commerce	Coopération avec des universités des pays voisins de l'UE	40

De nombreux autres établissements, organismes et associations peuvent également participer, à l'instar des entreprises, partenaires sociaux, centres de recherche, organisations à but non lucratif, organismes de conseils, organismes bénévoles et autres organisations non gouvernementales. Tous les programmes sont ouverts à l'ensemble des États membres de l'UE, et une grande partie d'entre eux sont également ouverts à d'autres pays. Consultez le résumé de chaque programme pour obtenir de plus amples informations et le tableau de la page 52 pour obtenir un aperçu des pays couverts par chaque programme.





Introd

L'Europe traverse actuellement une période de changement, qui présente des défis mais n'en est pas moins passionnante. La transition vers une Europe compétitive, à l'emploi et à la croissance durables, a connu un nouvel élan avec la stratégie «Europe 2020». L'Union européenne (UE) progresse ainsi vers une économie de haute technologie à faibles émissions de CO₂, qui donne la priorité à l'innovation, à la créativité et à la mobilité. L'accent a été mis plus particulièrement sur l'éducation et la formation, sur la recherche et sur les ressources que représentent les jeunes pour l'UE. L'UE tient beaucoup à améliorer les perspectives de ses citoyens en leur offrant de nouvelles possibilités d'apprentissage. Les programmes pour l'éducation, la formation, la culture, la recherche et la jeunesse constituent un élément important de cette stratégie.

Cette brochure vous offre un aperçu des programmes disponibles. Elle vous explique ce qu'ils peuvent vous apporter et comment vous devez vous y prendre pour en bénéficier.

Education



«Qu'y a-t-il
pour moi?»

Table des matières

PROGRAMMES

Comenius: enseignement scolaire	page 8
Jeunesse en action: activités d'apprentissage hors du milieu scolaire	page 12
Leonardo da Vinci: enseignement et formation professionnels	page 18
Erasmus: enseignement supérieur en Europe	page 22
Grundtvig: éducation des adultes	page 26
Langues, technologies de l'information et de la communication et diffusion	page 30
Jean Monnet: enseignement de l'intégration européenne	page 34
Erasmus Mundus: mobilité universitaire dans le monde	page 36
Coopération avec les pays industrialisés	page 38
Tempus: modernisation de l'enseignement supérieur dans les pays proches de l'UE	page 40



Culture: échanges artistiques	page 42
MEDIA: promotion de la production cinématographique et télévisuelle européenne	page 46
Actions Marie Curie: perspectives de carrières dans la recherche	page 48
ANNEXE	
Pays participants	page 52
Contacts, sites internet, publications	page 53

Remarque sur le programme Éducation et formation tout au long de la vie

La Commission européenne a regroupé ses diverses initiatives en matière d'enseignement et de formation dans le **programme Éducation et formation tout au long de la vie** (www.ec.europa.eu/llp). Il offre aux individus la possibilité d'accéder dans toute l'Europe à un processus d'apprentissage dynamique à toutes les étapes de leur vie. Il se compose de quatre sous-programmes: **Comenius** (pour les écoles), **Erasmus** (pour l'enseignement supérieur), **Leonardo da Vinci** (pour l'enseignement et la formation professionnels) et **Grundtvig** (pour l'éducation des adultes). Ces quatre sous-programmes sont complétés par un **programme transversal** ayant pour objectif d'optimiser leurs résultats. Celui-ci soutient la coopération politique, les langues, les technologies de l'information et de la communication, ainsi qu'une diffusion et une exploitation efficace des résultats des projets. Le **programme Jean Monnet** a pour mission de stimuler l'enseignement, la réflexion et le débat sur l'intégration européenne au sein d'établissements d'enseignement supérieur du monde entier. Un appel de propositions général est lancé chaque année pour le programme d'éducation et de formation tout au long de la vie. Toutes les activités sont couvertes dans le *Guide du programme Éducation et formation tout au long de la vie* à l'adresse http://ec.europa.eu/education/llp/doc848_fr.htm.



Comenius

Enseignement scolaire

Objectifs

Comenius vise à accroître la qualité de l'enseignement scolaire, à renforcer sa dimension européenne et à promouvoir la mobilité, l'apprentissage des langues et l'intégration, par des échanges et une coopération entre des écoles de pays différents.

Priorités

Mobilité des individus

- La formation continue Comenius dans un pays étranger permet aux enseignants et aux autres membres du personnel éducatif d'améliorer leurs compétences pratiques et de mieux comprendre l'enseignement scolaire en Europe, par exemple grâce à des cours de développement professionnel, des conférences et des stages d'observation.
- Les assistanats Comenius permettent aux futurs enseignants de passer entre trois et dix mois dans une école à l'étranger, où ils assistent les activités d'enseignement dans l'établissement d'accueil.
- La mobilité individuelle des élèves Comenius offre aux élèves de l'enseignement secondaire la possibilité de passer entre trois et dix mois dans une école et une famille d'accueil d'un autre pays.

Partenariats

- Des partenariats scolaires multilatéraux permettent aux élèves et à leurs enseignants de participer à des activités d'apprentissage communes avec des écoles d'autres pays européens. De telles activités contribuent à renforcer la conscience interculturelle et à améliorer les compétences dans les domaines choisis.





Le projet «Intercultural communication through performing arts partnership» («Communication interculturelle par le partenariat dans le domaine des arts du spectacle») était un partenariat multilatéral Comenius qui utilisait les activités artistiques pour favoriser la connaissance et une meilleure compréhension de cette influence mutuelle. Une coopération entre des écoles de Finlande, d'Allemagne, d'Espagne, d'Italie et de Belgique a entraîné la création, la production, la représentation et l'enregistrement d'une comédie musicale intitulée The station (La gare), qui racontait l'histoire de personnes vivant dans différentes régions d'Europe. Les chansons, les chorégraphies, le scénario, la scénographie et tous les costumes ont été réalisés par les élèves, qui ont beaucoup utilisé les technologies de l'information et de la communication (TIC) au cours de la phase de préparation. Les dernières répétitions et la représentation ont eu lieu lors d'une réunion en Finlande. D'autres représentations musicales et théâtrales de moindre envergure ont également été organisées dans chacun des pays partenaires. Le projet a attiré l'attention du personnel, des élèves et des médias locaux.

- Les partenariats scolaires bilatéraux axés sur l'apprentissage des langues encouragent l'utilisation des langues européennes en donnant aux élèves la possibilité de les pratiquer à l'étranger lors d'échanges scolaires, les élèves travaillant tous ensemble à l'école et logeant dans leurs familles respectives.
- Les partenariats Comenius Regio aident des parties prenantes locales et régionales de l'enseignement scolaire — enseignants, élèves et personnes responsables des systèmes éducatifs — à échanger des bonnes pratiques.
- L'action eTwinning tire parti des possibilités offertes par l'internet pour aider les enseignants de toute l'Europe à se rencontrer, à échanger des idées et des ressources et à mettre sur pied des projets collaboratifs avec leurs élèves. Plutôt qu'un financement, ce projet leur offre une assistance, une formation, des outils et des exemples de bonnes pratiques.

Projets et réseaux multilatéraux

- Les projets multilatéraux Comenius réunissent le personnel éducatif, les établissements de formation et autres organismes actifs dans l'enseignement scolaire, ainsi que les écoles, en vue d'améliorer la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage en classe et d'aider à organiser des expériences à l'étranger pour les futurs enseignants. Les réseaux multilatéraux Comenius, qui réunissent des consortiums actifs dans l'enseignement scolaire, sont des forums de réflexion communs destinés à promouvoir l'innovation et les bonnes pratiques dans un domaine thématique.

Mesures d'accompagnement

- Les mesures d'accompagnement Comenius aident le programme éponyme à atteindre ses objectifs, par exemple en sensibilisant l'opinion à l'importance de la coopération scolaire au niveau européen.
- Les visites préparatoires permettent aux partenaires potentiels de projets Comenius de se rencontrer et de définir les objectifs et le programme de travail de leur futur projet.

Participants

La participation est ouverte à tous les membres actifs de la communauté éducative scolaire: élèves, enseignants, autorités locales, associations de parents, organisations à but non lucratif, organisations non gouvernementales impliquées dans l'enseignement scolaire, établissements de formation des enseignants, universités, centres de recherche et tout membre du personnel éducatif.

Les pays éligibles sont les vingt-sept États membres de l'UE, l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège et la Turquie. La participation de l'ancienne République yougoslave de Macédoine, de la Croatie et de la Suisse est définie dans l'appel de propositions annuel.

Candidatures

Les élèves doivent en parler à leur enseignant.

Les enseignants, les écoles et autres organismes intéressés par :

- la mobilité, des partenariats ou des visites préparatoires doivent s'adresser à l'agence nationale de leur pays (http://ec.europa.eu/education/lifelong-learning-programme/doc1208_en.htm);
- les projets multilatéraux, les réseaux ou les mesures d'accompagnement doivent s'adresser à l'Agence exécutive «Éducation, audiovisuel et culture» (http://eacea.ec.europa.eu/index_fr.php);
- eTwinning doivent consulter le site de l'action (<http://www.etwinning.net>).

Informations complémentaires

http://ec.europa.eu/education/comenius/doc854_en.htm (en anglais)



Comenius

«Qu'y a-t-il
pour moi?»

Jeunesse en action

Activités d'apprentissage hors du milieu scolaire

Objectifs

Le programme Jeunesse en action cherche à développer le sens de la citoyenneté européenne active, de la solidarité et de la tolérance chez les jeunes Européens, de l'adolescence à l'âge adulte. Il favorise la mobilité au sein de l'Union européenne et au-delà de ses frontières et encourage l'inclusion de tous les jeunes, sans tenir compte de leurs milieux éducatif, social et culturel. Il aide les jeunes à acquérir de nouvelles compétences et leur offre des possibilités d'apprentissage non formel et informel, avec une dimension européenne.

Priorités

Le programme Jeunesse pour l'Europe soutient les échanges, les initiatives de jeunes et les projets Jeunesse pour la démocratie, pour les jeunes âgés de 13 à 30 ans, qui encouragent la participation à la vie démocratique, l'esprit d'entreprise et la citoyenneté européenne active.

- Les *échanges de jeunes* sont des projets reposant sur un partenariat entre au minimum deux partenaires de pays différents. Ces projets impliquent la participation active des jeunes et sont conçus pour leur offrir des possibilités de débats et d'apprentissage sur différents thèmes.

Le projet «I am not dangerous, I am different!» («Je ne suis pas dangereux, je suis différent!») a réuni des danseurs de breakdance et des amateurs de hard rock émotionnel dans un projet d'échange de jeunes utilisant l'art comme moyen d'expression. Les échanges ont impliqué vingt-quatre jeunes allemands, espagnols, lettons et lituaniens, de 15 à 25 ans, ainsi que six animateurs de jeunesse. Le contact avec l'art, les médias, la musique, le théâtre et la danse les a aidés à apprendre les uns des autres et à manifester une plus grande tolérance face à la diversité culturelle.





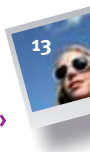
- Les *initiatives de jeunes* soutiennent des activités conçues, organisées et réalisées par les jeunes eux-mêmes et dans lesquelles ils jouent le rôle principal. Une initiative de jeunes peut être conçue par un seul groupe au niveau local, régional ou national dans un pays, ou par deux groupes au moins issus de pays différents.
- Les projets *Jeunesse pour la démocratie* encouragent la participation des jeunes à la vie démocratique de leur communauté locale, régionale ou nationale, voire au niveau international. Les projets Jeunesse pour la démocratie sont mis au point grâce à un partenariat européen. Ils permettent la mise en commun au niveau européen d'idées, d'expériences et de méthodes issues des niveaux local, régional et national.

Le **service volontaire européen** permet aux jeunes d'exercer une activité de volontariat dans un autre pays pendant un maximum de douze mois. Il encourage la solidarité intergénérationnelle et la compréhension mutuelle et offre de réelles expériences d'apprentissage aux participants. Outre les services qu'ils offrent aux communautés locales, les volontaires acquièrent de nouvelles compétences, apprennent de nouvelles langues et découvrent d'autres cultures. Un projet de service volontaire européen peut être axé sur toute une série de thèmes et domaines, tels que la culture, la jeunesse, les sports, le social, le patrimoine culturel, les arts, la protection civile, l'environnement, la coopération au développement, etc.

«Rehabilitation Centre for Handicapped Children» («Centre de rééducation pour enfants handicapés») est un projet organisé par un foyer grec pour enfants handicapés. Il a accueilli plus de soixante volontaires internationaux, dix d'entre eux présentant un handicap mental ou physique. Les volontaires vivent au sein de l'institution et aident le personnel dans ses tâches quotidiennes, qui consistent par exemple à emmener les enfants à l'école ou à s'occuper de leurs séances de rééducation ou d'ergothérapie. Les volontaires apprennent à nouer des liens, à partager des responsabilités et à communiquer avec des gens du monde entier.

L'action **Jeunesse dans le monde** soutient les échanges, les formations, la mise en réseau et la coopération avec des pays partenaires, l'accent étant mis sur les pays partenaires voisins.

«Qu'y a-t-il pour moi?»



- La *coopération avec les pays voisins de l'Union européenne* vise à améliorer la compréhension mutuelle, tout en aidant à la mise sur pied de systèmes destinés à soutenir les activités des jeunes. Cette sous-action soutient les échanges de jeunes avec les pays partenaires voisins, ainsi que les formations et la mise en réseau avec ces pays.
- La *coopération avec d'autres pays que les voisins de l'Union européenne* soutient des projets qui encouragent la coopération dans le secteur de la jeunesse avec un plus grand nombre de pays. Cette sous-action soutient particulièrement l'échange de bonnes pratiques et la formation des jeunes et des jeunes travailleurs, ainsi que les partenariats et réseaux d'organisations de jeunesse.

Les **systèmes d'appui à la jeunesse** soutiennent la création de programmes d'échange, de formation et d'information pour les jeunes, les jeunes travailleurs et les organisations de jeunesse.

- Le *soutien aux organismes actifs au niveau européen dans le domaine de la jeunesse* encourage le fonctionnement d'organisations non gouvernementales actives au niveau européen dans le domaine de la jeunesse et qui poursuivent un objectif d'intérêt général européen. Leurs activités doivent contribuer à la participation des jeunes à la vie publique et à la société ainsi qu'au développement et à la mise en œuvre d'activités de coopération européenne dans le domaine de la jeunesse au sens le plus large.
- La *formation et la mise en réseau des personnes actives dans le domaine de la jeunesse et des organisations de jeunesse* soutiennent la formation des personnes actives dans le domaine de la jeunesse et des organisations de jeunesse. Elles peuvent notamment impliquer des stages d'observation et d'autres expériences d'apprentissage pratique, des visites de faisabilité, des réunions d'évaluation, des visites d'étude, des activités de partenariat, des séminaires, des formations ou des activités destinées à créer de nouveaux réseaux ou à renforcer et à agrandir des réseaux existants dans le cadre du programme Jeunesse en action.
- Les *projets encourageant l'innovation et la qualité* visent à introduire, à mettre en œuvre et à promouvoir des approches novatrices dans le domaine de la jeunesse.



- Les *activités d'information pour les jeunes et les personnes actives dans le domaine de la jeunesse et des organisations de jeunesse* soutiennent des activités menées aux niveaux européen et national, qui améliorent l'accès des jeunes aux services d'information et de communication et augmentent leur participation dans la préparation et la diffusion de produits d'information conviviaux et ciblés.
- La *création de projets de partenariat avec des organismes publics régionaux ou locaux* (tels que les régions et municipalités) ou avec des organisations actives dans le secteur de la jeunesse au niveau européen contribue à développer et à renforcer des actions à long terme dans les domaines de l'apprentissage non formel et de la jeunesse.

L'action **Coopération européenne dans le domaine de la jeunesse** soutient le développement de la coopération politique européenne dans le domaine de la jeunesse:

- les *rencontres de jeunes et de responsables des politiques de la jeunesse* soutiennent la coopération, des séminaires et un dialogue structuré entre les jeunes, les personnes actives dans le domaine de la jeunesse et les responsables des politiques de la jeunesse;
- le *soutien d'activités dont le but est d'améliorer les connaissances du domaine de la jeunesse*;
- la *coopération avec des organisations internationales* travaillant dans le domaine de la jeunesse, en particulier le Conseil de l'Europe, les Nations unies ou leurs institutions spécialisées.

Participants

Jeunesse pour l'Europe

Ce programme s'adresse principalement aux jeunes âgés de 13 à 30 ans. Des candidatures peuvent être déposées par une organisation sans but lucratif ou non gouvernementale, un organisme public local ou régional, un groupe de jeunes informel ou un organisme actif au niveau européen dans le domaine de la jeunesse, légalement établi dans l'un des pays éligibles, à savoir: les vingt-sept États membres de l'UE, l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège et la Turquie.

Jeunesse en action

«Qu'y a-t-il
pour moi?»



Service volontaire européen

Ce programme s'adresse principalement aux jeunes âgés de 18 à 30 ans. Des candidatures peuvent être déposées par une organisation sans but lucratif ou non gouvernementale, un organisme public local ou régional, un organisme actif au niveau européen dans le domaine de la jeunesse, une organisation gouvernementale internationale ou (mais seulement dans le cas d'événements liés à la jeunesse, au sport ou à la culture) une organisation à but lucratif établie dans l'un des pays éligibles, à savoir: les vingt-sept États membres de l'UE, l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège, la Turquie, les pays couverts par la politique européenne de voisinage (Europe de l'Est et Caucase, région méditerranéenne et Europe du Sud-Est) et d'autres pays qui ont signé des accords pertinents avec l'Union européenne.

Jeunesse dans le monde

Ce programme s'adresse principalement aux jeunes âgés de 13 à 30 ans. Des candidatures peuvent être déposées par une organisation sans but lucratif ou non gouvernementale, un organisme public local ou régional, un groupe de jeunes informel ou un organisme actif au niveau européen dans le domaine de la jeunesse établi dans l'un des pays éligibles, à savoir: les vingt-sept États membres de l'UE, l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège, la Turquie, les pays couverts par la politique européenne de voisinage (Europe de l'Est et Caucase, région méditerranéenne et Europe du Sud-Est) et d'autres pays qui ont signé des accords pertinents avec l'Union européenne.

Systèmes d'appui à la jeunesse

Ils sont ouverts aux citoyens des pays éligibles, à savoir: les vingt-sept États membres de l'UE, l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège et la Turquie. Il n'y a pas de limite d'âge pour cette action, qui est aussi accessible aux animateurs de jeunesse.

Coopération européenne dans le domaine de la jeunesse

Ce programme s'adresse principalement aux jeunes âgés de 15 à 30 ans. Des candidatures peuvent être déposées par une organisation sans but lucratif ou non gouvernementale, un organisme public local ou régional ou un organisme actif au niveau européen dans le domaine de la jeunesse établi dans l'un des pays éligibles, à savoir: les vingt-sept États membres de l'UE, l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège et la Turquie.

Jeunesse en action



Candidatures

La majeure partie de la gestion du programme est décentralisée sur un réseau d'agences nationales. Les coordonnées de ces agences nationales sont disponibles à cette adresse: http://ec.europa.eu/youth/youth/contacts_fr.htm.

La gestion de certains volets du programme Jeunesse en action est centralisée au sein de l'Agence exécutive «Éducation, audiovisuel et culture»: <http://eacea.ec.europa.eu/youth/>.

Informations complémentaires

Guide du programme Jeunesse en action:

http://ec.europa.eu/youth/youth-in-action-programme/doc443_fr.htm

Site internet Jeunesse de l'Union européenne: <http://ec.europa.eu/youth>

Agence exécutive «Éducation, audiovisuel et culture»:

<http://eacea.ec.europa.eu/youth/>

Helpdesk jeunesse: youthhelpdesk@ec.europa.eu

Informations sur des appels de propositions spécifiques:

youthcallforproposals@ec.europa.eu



«Qu'y a-t-il
pour moi?»



Leonardo da Vinci

Enseignement et formation professionnels

Objectifs

Le programme Leonardo da Vinci aide les citoyens européens à acquérir de nouvelles compétences, connaissances et qualifications et à les faire valoir au-delà des frontières afin d'améliorer leur employabilité sur un marché du travail en mutation. Il soutient aussi les innovations et le perfectionnement des systèmes et des pratiques d'enseignement et de formation professionnels.

Priorités

Le programme Leonardo da Vinci soutient les besoins en éducation et en formation des personnes concernées par la formation et l'enseignement professionnels. Toutes les matières dispensées dans l'enseignement et la formation professionnels sont éligibles si elles encouragent le transfert des connaissances, de l'innovation et du savoir-faire.

- La «mobilité en formation professionnelle initiale» concerne les stagiaires, les apprentis, les élèves/étudiants de l'enseignement et de la formation professionnels.
- La «mobilité des personnes sur le marché de l'emploi» met l'accent sur la mobilité à l'apprentissage des personnes ayant suivi une formation professionnelle ou titulaires d'un diplôme universitaire, qu'elles soient employées ou non.
- La «mobilité PRO EFP» soutient l'échange d'expériences entre professionnels de l'enseignement et de la formation professionnels, tels que les enseignants et formateurs, le personnel s'occupant de questions liées à l'enseignement et à la formation professionnels, et les spécialistes de l'orientation.



Falck, un service danois privé de secours et de lutte contre l'incendie, et son homologue britannique local et public, le SF & RS (Shropshire Fire and Rescue Service), ont mis sur pied un projet Leonardo da Vinci. Tous les ans, ils s'échangent douze formateurs, par équipe de deux à chaque fois. Ils en tirent des enseignements et bénéficient de leurs différentes formations et expériences respectives.

- Les partenariats sont des projets de coopération à petite échelle entre des organisations partenaires de différents pays portant sur des thèmes d'intérêt commun liés à l'enseignement et à la formation professionnels.
- Le «transfert de l'innovation» met l'accent sur les projets de coopération multilatéraux pour transférer ou adapter d'un pays à l'autre des solutions novatrices liées aux systèmes d'enseignement et de formation professionnels.
- Le «développement de l'innovation» concerne les projets transnationaux multilatéraux élaborant des solutions novatrices pour les systèmes d'enseignement et de formation professionnels au niveau européen.
- Les réseaux multilatéraux mettent l'accent sur les réseaux transnationaux pour échanger des expériences et des informations liées à l'enseignement et à la formation professionnels par l'intermédiaire d'une approche thématique ou sectorielle.
- Des visites préparatoires peuvent être financées pour trouver des partenaires et préparer un projet.



Participants

Le programme Leonardo da Vinci est destiné aux personnes en formation professionnelle initiale:

- les apprentis et les personnes ayant suivi un enseignement secondaire;
- les personnes sur le marché de l'emploi (ayant suivi une formation professionnelle ou un enseignement supérieur);
- les enseignants, formateurs et autres membres du personnel chargés de la formation professionnelle;
- les établissements et organismes tels que les associations et représentants des personnes impliquées dans l'enseignement et la formation professionnels, notamment les associations de stagiaires, de parents et d'enseignants;
- les entreprises, partenaires sociaux et autres représentants de la vie active, notamment les chambres de commerce et autres organisations commerciales;
- les centres de recherche et organismes concernés par les questions d'éducation et de formation tout au long de la vie ou un quelconque aspect de l'enseignement et de la formation professionnels aux niveaux local, régional et national;
- les organisations à but non lucratif, les organismes bénévoles, les organisations non gouvernementales.

Les pays éligibles sont les vingt-sept États membres de l'UE, l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège, la Turquie, l'ancienne République yougoslave de Macédoine et la Croatie.



Candidatures

Les personnes intéressées doivent s'adresser à une organisation gérant des fonds Leonardo da Vinci (leur établissement de formation, leur employeur ou leur bureau du travail, par exemple). Les sites internet des agences nationales proposent des informations plus détaillées.

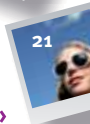
Les établissements de formation et autres organismes doivent s'adresser à l'agence nationale de leur pays. Leurs adresses sont disponibles sur le site internet http://ec.europa.eu/education/lifelong-learning-programme/doc1208_en.htm.

Les actions centralisées telles que les réseaux multilatéraux ou les projets de développement de l'innovation sont gérées par l'Agence exécutive «Éducation, audiovisuel et culture», établie à Bruxelles. Rendez-vous à l'adresse http://eacea.ec.europa.eu/llp/index_en.php (en anglais).

Informations complémentaires

http://ec.europa.eu/education/leonardo-da-vinci/doc1018_en.htm (en anglais)

Leonardo da Vinci



«Qu'y a-t-il
pour moi?»

Erasmus



Enseignement supérieur en Europe

Objectifs

Le programme Erasmus soutient le renforcement de la mobilité dans l'enseignement supérieur — particulièrement auprès des étudiants, mais également chez les enseignants et autres membres du personnel. L'objectif est de promouvoir une approche européenne de l'enseignement supérieur. Exposer les étudiants à d'autres pays ou cultures enrichit non seulement leur parcours d'étude, mais promeut également une main-d'œuvre plus tournée vers l'Europe, flexible et mobile, qui améliore la compétitivité de l'Europe et son potentiel d'innovation.

Priorités

Erasmus encourage la mobilité transfrontalière en Europe des étudiants — de l'enseignement supérieur formel et de l'enseignement et de la formation professionnels avancés au niveau postsecondaire — ainsi que du personnel enseignant et non universitaire. Plus de 2 millions d'étudiants ont participé à ce programme depuis sa création en 1987.

Mobilité des individus vers un autre pays européen

ÉTUDIANTS

Les étudiants peuvent effectuer un séjour d'étude de trois à douze mois dans un établissement d'enseignement supérieur d'un autre pays européen participant. Ils ne doivent pas payer de droits d'inscription à l'université étrangère et peuvent ramener avec eux les crédits de cours obtenus à l'étranger.

La mobilité dans le cadre des stages permet également aux étudiants d'établissements de l'enseignement supérieur de réaliser un stage au sein d'une entreprise ou d'une organisation dans un autre pays européen.

Des cours intensifs de langues sont disponibles pour aider les étudiants Erasmus à se préparer à leur séjour à l'étranger dans des pays dont les langues sont moins répandues et moins enseignées.





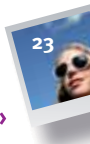
Voici ce que dit Vedrana Trbušić, une Slovène qui étudie la communication à l'université de Ljubljana, à propos de son séjour Erasmus en Italie: «Je viens de terminer ma dernière année en tant qu'étudiante Erasmus à l'université de Bologne, l'une des plus anciennes universités d'Europe. Étudier à l'université de Dante et de Pétrarque était déjà une grande expérience en soi, sans parler du charme de la ville et des Bolognesi. Mais j'ai surtout apprécié les cours et les professeurs, ainsi que les excellentes perspectives sur le plan universitaire. J'ai en effet eu la chance de suivre des cours qui n'existent pas dans mon université d'origine, ce qui m'a permis d'acquérir un savoir unique.»

PERSONNEL D'ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Le personnel éligible peut passer jusqu'à six semaines dans un établissement d'enseignement supérieur partenaire à l'étranger, améliorant ce faisant leurs perspectives de carrière et promouvant la coopération.

- L'apport des enseignants étrangers, en donnant de nouveaux cours, en utilisant des méthodes d'enseignement différentes et en enseignant dans une langue étrangère, peut s'avérer bénéfique pour les étudiants locaux. Parallèlement, les enseignants acquièrent des perspectives différentes, nouent de nouveaux contacts et élargissent leur réseau universitaire. Les enseignants Erasmus peuvent également lancer de nouvelles activités de mobilité et de coopération.
- Les personnes qui travaillent dans le secteur des affaires peuvent également participer au programme Erasmus en tant que conférenciers invités dans un établissement partenaire à l'étranger, où ils peuvent offrir aux étudiants de nouvelles perspectives sur le monde des affaires et mettre sur pied des échanges pour proposer des stages aux étudiants et des formations au personnel.
- Le personnel non enseignant des établissements — tels que les directeurs ou bibliothécaires — peut se rendre à l'étranger dans le cadre du programme Erasmus pour bénéficier d'une formation dans d'autres établissements ou en entreprise.

«Qu'y a-t-il
pour moi?»



Établissements d'enseignement supérieur

Programmes intensifs en Europe

Ces programmes d'études courts — pour étudiants et enseignants — durent entre deux et six semaines et sont organisés par au moins trois établissements d'enseignement supérieur de trois pays différents.

Projets et réseaux multilatéraux

Erasmus soutient également les projets de modernisation et d'innovation dans le secteur de l'enseignement supérieur. Le personnel peut s'impliquer dans:

- des projets multilatéraux d'élaboration de programmes, de modernisation de l'enseignement supérieur, de coopération entre entreprises et établissements d'enseignement supérieur et de campus virtuels — ces projets ont une durée maximale de trois ans et impliquent trois pays au minimum;
- des réseaux: les réseaux universitaires et structurels d'établissements et d'autres organismes partenaires sont conçus pour innover dans des disciplines spécifiques ou en matière d'organisation et offrir des forums pour l'échange de bonnes pratiques.

Charte universitaire Erasmus

La charte établit des principes que les établissements d'enseignement supérieur s'engagent à respecter. Quelque 4 000 institutions de 33 pays détiennent actuellement la charte, ce qui constitue une condition préalable pour participer aux activités Erasmus.



Participants

Le programme Erasmus est ouvert:

- aux étudiants de l'enseignement supérieur formel et à ceux suivant une formation professionnelle avancée au niveau postsecondaire, notamment des études de doctorat;
- aux enseignants, aux formateurs et au personnel éducatif, y compris aux associations, centres de recherche, organismes de conseils et autres organismes pertinents impliqués dans l'éducation et la formation tout au long de la vie;
- aux entreprises, aux partenaires sociaux et autres parties prenantes, ainsi qu'aux organes publics et privés offrant une éducation et une formation aux niveaux local, régional et national.

Les pays éligibles sont les vingt-sept États membres de l'UE, l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège et la Turquie. L'ancienne République yougoslave de Macédoine et la Croatie sont en phase préparatoire.

Candidatures

Les étudiants doivent commencer par s'adresser au bureau international de leur université ou établissement.

Les universités et autres organismes doivent ensuite s'adresser à l'agence nationale de leur pays. Les adresses des agences nationales sont disponibles sur le site internet http://ec.europa.eu/education/lifelong-learning-programme/doc1208_en.htm.

Les actions centralisées, telles que les réseaux, les projets multilatéraux et l'octroi de la charte universitaire Erasmus, sont gérées par l'Agence exécutive «Éducation, audiovisuel et culture», établie à Bruxelles. Rendez-vous à l'adresse http://eacea.ec.europa.eu/llp/index_en.php (en anglais).

Informations complémentaires

<http://ec.europa.eu/education/erasmus>



Erasmus

«Qu'y a-t-il
pour moi?»

Grundtvig

Éducation des adultes

Objectifs

L'éducation des adultes rehausse le niveau des connaissances, des aptitudes et des compétences au sein de la population adulte et offre une deuxième chance essentielle au grand nombre d'adultes qui ont quitté l'école prématurément. Elle contribue également à aborder les défis posés par le vieillissement de la population pour l'ensemble de la société européenne.

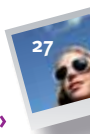
Priorités

Le programme Grundtvig englobe tous les niveaux et tous les secteurs de l'éducation des adultes et toutes les formes d'apprentissage: formel, non formel et informel.

- Les projets multilatéraux réunissent des établissements et organismes de différents pays, pour mettre en commun leurs connaissances et expériences et obtenir des résultats novateurs avec une réelle valeur européenne.
- Les réseaux multilatéraux offrent une plate-forme commune de discussion et d'échange d'informations sur des questions clés, des politiques ou la recherche.
- Les partenariats d'apprentissage rassemblent des établissements d'éducation des adultes de pays européens, mettant l'accent sur des thèmes d'intérêt commun.
- La formation continue permet à des formateurs, enseignants ou autres intervenants du secteur de poursuivre leur développement professionnel.



- Les visites et échanges de personnel enseignant pour adultes peuvent inclure des missions d'enseignement, des stages d'observation et d'autres formes de visites de partage d'expérience dans les établissements d'éducation des adultes.
- Les assistanats concernent les personnes suivant une formation initiale pour un poste dans l'éducation des adultes, qui viennent de terminer une formation ou qui quittent un autre emploi pour se recycler dans l'éducation des adultes.
- Les projets de volontariat des seniors offrent de nouvelles opportunités d'apprentissage aux seniors en Europe, promouvant un vieillissement actif et soulignant la contribution des seniors à la société.
- Les ateliers réunissent des individus ou des petits groupes d'apprenants de plusieurs pays pour des expériences d'apprentissage multinationales novatrices qui contribuent à leur épanouissement personnel et répondent à leurs besoins d'apprentissage. Les apprenants sont également encouragés à partager leurs compétences et points de vue.



Les musées et autres environnements d'apprentissage non formel ont beaucoup à offrir pour rapprocher l'éducation des citoyens et offrir des possibilités d'apprentissage à chacun. Avec le projet «Lifelong museum learning» («Éducation et formation tout au long de la vie dans les musées»), des musées de toute l'Europe ont fait le point sur leur relation avec la société et les communautés locales et ont conçu du matériel de formation approprié, basé sur des pratiques et études de cas réalisées au niveau européen. Plus particulièrement, des formations destinées au personnel éducatif des musées ont offert des possibilités de développement des compétences liées au travail avec des segments sous-représentés du public européen.

Participants

Les actions Grundtvig soutiennent particulièrement:

- les personnes qui n'ont pas de formation ni de qualifications de base;
- les personnes qui vivent en milieu rural ou dans des zones défavorisées, ou qui sont désavantagées sur le plan socio-économique.

Elles visent les personnes qui appartiennent à des groupes difficilement accessibles et qui, en général, ne participent pas à des programmes éducatifs.

Les pays éligibles sont les vingt-sept États membres de l'UE, l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège, la Turquie, l'ancienne République yougoslave de Macédoine et la Croatie.



Candidatures

Les organismes et individus doivent s'adresser à l'agence nationale de leur pays.
Leurs adresses sont disponibles sur le site internet
http://ec.europa.eu/education/lifelong-learning-programme/doc1208_en.htm.

Informations complémentaires

http://ec.europa.eu/education/lifelong-learning-programme/doc86_fr.htm



Grundtvig

«Qu'y a-t-il
pour moi?»



Langues, technologies de l'information et de la communication et diffusion

Objectifs

Pour obtenir les meilleurs résultats des programmes d'éducation et de formation tout au long de la vie, Comenius, Erasmus, Leonardo da Vinci et Grundtvig, l'UE prévoit une assistance complémentaire.

Priorités

Coopération politique et innovation

Un financement est disponible pour l'analyse des politiques et systèmes dans le domaine de l'éducation et la formation tout au long de la vie, améliorant le matériel de référence, tel que les enquêtes et statistiques, et renforçant l'innovation au niveau de l'éducation et de la formation. Des bourses sont octroyées à des projets de recherche et d'études comparatives au niveau européen. Des visites d'étude sont également encouragées pour les décideurs et autres parties prenantes de l'éducation et de la formation.

Soutien à l'apprentissage des langues

Des fonds sont disponibles pour sensibiliser l'opinion à l'importance des compétences linguistiques, pour favoriser l'accès aux ressources d'apprentissage linguistiques et pour développer les supports d'apprentissage des langues. Toutes les langues peuvent bénéficier d'un soutien, mais la priorité est accordée à l'apprentissage des langues officielles européennes comme langues étrangères.

Le projet «Learning by moving» («Apprendre en bougeant») contribue au développement des compétences linguistiques de citoyens européens de plus en plus mobiles. Dans le cadre de ce projet, une campagne promotionnelle a été menée dans les transports publics pour inciter les usagers à apprendre les langues de minorités ou des pays voisins. Ces moyens de transport sont les autobus électriques en Lituanie, les trams en Pologne, les bus en Roumanie et à Malte, le métro et les trains de banlieue en Allemagne et les bus et les trains urbains en Italie. L'attention des usagers sur la campagne est attirée par des affiches accrocheuses aux arrêts des moyens de transport ou dans les gares. Lorsqu'ils prennent le bus, le tram ou le train, les usagers sont accueillis par d'autres affiches qui présentent des phrases utiles dans une ou plusieurs des langues cibles, ainsi que par des enregistrements vocaux.



Technologies de l'information et de la communication (TIC)

Les projets peuvent bénéficier d'un soutien s'ils utilisent les technologies pour développer des pratiques novatrices d'éducation et de formation, améliorer l'accès à l'éducation et à la formation tout au long de la vie et contribuer à mettre au point des systèmes de gestion avancés. L'accent est notamment mis sur l'identification et la mise en œuvre d'utilisations novatrices des TIC dans le cadre de l'éducation et de la formation tout au long de la vie, en particulier pour les groupes menacés d'exclusion.

Diffusion et exploitation

Les activités destinées à assurer un maximum d'impact pour les actions et projets financés par l'UE peuvent bénéficier d'un soutien financier. L'objectif est de créer un cadre permettant l'exploitation efficace des résultats aux niveaux sectoriel, régional, national et européen.

Participants

Coopération politique et innovation

Les directeurs d'établissements d'enseignement et de formation, les experts et représentants des autorités nationales, régionales ou locales, les services d'orientation et d'accréditation et les partenaires sociaux peuvent participer, à l'instar des chercheurs, des analystes politiques et de systèmes dans le domaine de l'éducation et de la formation tout au long de la vie, ainsi que des experts et/ou établissements travaillant sur des questions politiques. Certains appels de propositions spécifiques sont ouverts aux autorités publiques.

Soutien à l'apprentissage des langues

La participation est ouverte à tous les établissements ou organismes travaillant directement ou indirectement dans le domaine de l'enseignement et de l'apprentissage des langues/du multilinguisme, tels que les écoles de langues, les



centres de recherche en matière d'enseignement linguistique, les autorités locales ou régionales, les associations actives dans le domaine de l'enseignement ou de l'apprentissage des langues, les entreprises actives dans les secteurs de la culture, de la radio, de la télévision ou des médias et qui sont présentes sur l'internet, les maisons d'édition et les éditeurs ou distributeurs de logiciels.

Technologies de l'information et de la communication

Les décideurs politiques, praticiens, chercheurs, enseignants, formateurs et apprenants sont tous éligibles.

Diffusion et exploitation

La participation est ouverte:

- aux établissements ou organismes offrant des possibilités d'apprentissage ou responsables de systèmes et politiques aux niveaux local, régional et national; aux entreprises, partenaires sociaux, organisations professionnelles et chambres de commerce et d'industrie;
- aux organismes proposant des services d'orientation, de conseil et d'information;
- aux associations travaillant dans le domaine de l'éducation et de la formation tout au long de la vie, y compris les associations d'étudiants, de stagiaires, d'élèves, d'enseignants, de parents et d'apprenants adultes;
- aux centres de recherche et organismes concernés par les questions d'éducation et de formation tout au long de la vie;
- aux organisations à but non lucratif, organismes bénévoles et organisations non gouvernementales.

Les pays éligibles sont les vingt-sept États membres de l'UE, l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège, la Turquie, l'ancienne République yougoslave de Macédoine et la Croatie.

Langues, technologies de l'information et de la communication et diffusion



Candidatures

Les organismes et individus intéressés par les mesures d'accompagnement pour des réseaux et projets multilatéraux doivent contacter l'Agence exécutive «Éducation, audiovisuel et culture» à l'adresse <http://eacea.ec.europa.eu/index.php>.

Informations complémentaires

Coopération politique et innovation:

http://ec.europa.eu/education/lifelong-learning-programme/doc92_en.htm
(en anglais)

Visites d'étude pour des spécialistes de l'enseignement et de la formation professionnels:

http://ec.europa.eu/education/transversal-programme/doc946_en.htm (en anglais)

Apprentissage des langues:

http://ec.europa.eu/education/lifelong-learning-programme/doc94_fr.htm

Technologies de l'information et de la communication:

http://ec.europa.eu/education/lifelong-learning-programme/doc96_fr.htm

Diffusion et exploitation:

http://ec.europa.eu/education/lifelong-learning-programme/doc98_fr.htm



Jean Monnet

Enseignement de l'intégration européenne

Objectifs

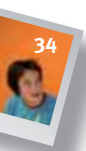
L'action Jean Monnet vise à stimuler l'excellence dans l'enseignement, la recherche et le débat sur l'intégration européenne dans les établissements d'enseignement supérieur.

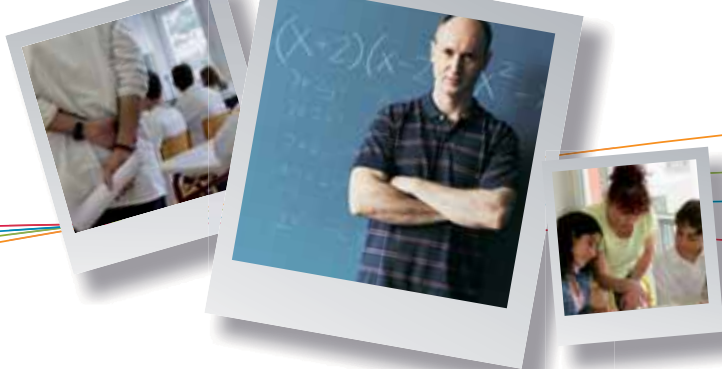
Priorités

- Modules européens Jean Monnet: cours de courte durée sur l'intégration européenne, comportant au moins 40 heures de cours.
- Chaires Jean Monnet: postes d'enseignement spécialisés dans les études sur l'intégration européenne. Les titulaires de chaire sont tenus d'enseigner au moins 90 heures par année universitaire dans ce domaine.
- Chaires Jean Monnet ad personam: ces chaires sont réservées à des titulaires de chaire Jean Monnet offrant un enseignement international de haut niveau et auteurs de publications et/ou à des professeurs disposant d'une expérience éminente en tant qu'anciens praticiens de haut niveau dans le domaine de l'intégration européenne.

Le professeur Siniša Rodin de l'université de Zagreb a transformé un simple module Jean Monnet octroyé en 2001 en un véhicule dynamique de diffusion des connaissances sur l'Union européenne en Croatie. Son module de 2001 a donné naissance à une chaire Jean Monnet et à deux modules supplémentaires. Tous les enseignants travaillant au sein du service de droit public européen de la chaire sont membres de l'équipe négociant l'adhésion de la Croatie à l'UE. La chaire Jean Monnet joue un rôle de premier plan lorsqu'il s'agit d'expliquer l'intégration européenne et ses liens avec les libertés et droits civils. Elle est également à l'origine d'une série de séminaires Jean Monnet qui se sont tenus à Dubrovnik, d'un nouveau programme de master en études européennes et du Croatian yearbook of European law and policy.

- Centres d'excellence Jean Monnet: structures pluridisciplinaires regroupant les ressources sur l'intégration européenne au sein d'une ou de plusieurs universités et travaillant sous la direction d'une chaire Jean Monnet.





- Soutien aux associations de professeurs et de chercheurs se spécialisant dans l'intégration européenne.
- Soutien des activités d'information et de recherche liées à l'intégration européenne, afin d'encourager les conférences, séminaires et tables rondes sur l'intégration européenne.
- Groupes de recherche multilatéraux Jean Monnet: partenariats entre des chaires Jean Monnet d'au moins trois pays différents menant à des recherches communes et à des synergies pluridisciplinaires dans le domaine des études sur l'intégration européenne.

Le programme Jean Monnet — dont l'action Jean Monnet constitue un volet essentiel — soutient également le Collège d'Europe, l'Institut universitaire européen, l'Institut européen d'administration publique, l'Académie de droit européen, l'Agence européenne pour le développement de l'éducation des personnes ayant des besoins particuliers et le Centre international de formation européenne. Des subventions de fonctionnement sont également prévues pour soutenir des associations européennes actives dans le domaine de l'éducation et de la formation.

Participants

Les établissements d'enseignement supérieur, les associations de professeurs et de chercheurs se spécialisant dans les études sur l'intégration européenne peuvent participer.

Le programme est ouvert à tous les pays du monde.

Candidatures

En réponse aux appels de propositions

Informations complémentaires

http://ec.europa.eu/education/jean-monnet/doc609_fr.htm

http://eacea.ec.europa.eu/llp/jean_monnet/jean_monnet_en.php (en anglais)

«Qu'y a-t-il
pour moi?»



Erasmus Mundus

Mobilité universitaire dans le monde

Objectifs

Le programme Erasmus Mundus améliore la qualité de l'enseignement supérieur au moyen de bourses et d'une coopération universitaire entre l'Europe et le reste du monde.

Priorités

Erasmus Mundus soutient:

- les programmes communs de troisième cycle ou la mise sur pied de partenariats de coopération interinstitutionnelle entre les universités d'Europe et de pays non membres de l'UE;
- les bourses allouées pour des études, la recherche ou une période d'enseignement à des étudiants, des chercheurs et du personnel universitaire dans le contexte de programmes communs de troisième cycle ou d'une coopération interinstitutionnelle;
- les projets destinés à améliorer l'attrait, le profil, la visibilité et l'image de l'enseignement supérieur européen dans le monde entier.

Chunyu Liang de Chine, qui a étudié en Grèce, en Hongrie et au Royaume-Uni, affirme: «Avoir l'occasion d'étudier la gestion environnementale dans différents pays européens et avec plus de vingt-six nationalités a été une expérience fantastique. J'ai bénéficié d'un large éventail de formations avancées qui m'ont permis d'acquérir les connaissances et compétences techniques essentielles à mon emploi actuel auprès d'une société de premier plan œuvrant dans le domaine de l'atténuation du changement climatique.»





Participants

Les établissements d'enseignement supérieur, les organismes actifs dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche, les étudiants, les doctorants, les enseignants, les chercheurs et le personnel universitaire peuvent participer.

Le programme est ouvert à tous les pays du monde.

Candidatures

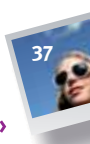
Les organismes et individus doivent s'adresser au point de contact de leur pays.

Les adresses sont disponibles à l'adresse

http://ec.europa.eu/education/erasmus-mundus/doc1515_en.htm (en anglais).

Informations complémentaires

http://eacea.ec.europa.eu/erasmus_mundus (en anglais)



Coopération avec les pays industrialisés

Objectifs

Cette action a pour objectifs d'améliorer la qualité des systèmes d'éducation et de formation et de promouvoir la compréhension interculturelle par le dialogue international, la comparaison et la concurrence avec les pays les plus développés au monde.

Priorités

L'action soutient des programmes d'études communs avec d'autres pays industrialisés, particulièrement en Amérique du Nord et dans la région Asie-Pacifique.

- Projets de diplômes communs/doubles: ceux-ci sont mis sur pied et gérés par un consortium d'établissements d'enseignement supérieur cherchant à créer des programmes d'études communs intégrés. Dans le cadre de ces programmes, des étudiants passent une importante période d'étude dans le pays partenaire et y obtiennent un diplôme commun ou double. Durée normale du projet: quatre ans.
- Projets de mobilité communs: ils sont mis sur pied et gérés par un groupe d'établissements d'enseignement supérieur et/ou d'enseignement et de formation professionnels de l'UE et d'un pays partenaire. Les activités mettent l'accent sur la mobilité à court terme des étudiants (généralement un semestre) avec reconnaissance des périodes d'étude à l'étranger, création d'un programme commun et échange de stagiaires, de personnel enseignant ou d'administrateurs. Durée normale du projet: trois ans.

«Educating the health managers of the future» («Aider les futurs responsables de la santé») a pour but d'aider les futurs responsables de la santé à comprendre en quoi et pourquoi les systèmes de santé des deux côtés de l'Atlantique sont structurés et gérés différemment. 27 étudiants ont participé à un échange dans le cadre de ce projet de mobilité commun. Ils ont bénéficié d'une perspective unique sur des systèmes de santé qui ne leur étaient pas familiers, en suivant des cours et en effectuant des stages en milieu hospitalier. Comme l'a fait remarquer un étudiant: «Cette expérience d'échange vous permet de découvrir comment le système fonctionne ailleurs et vous commencez à vous demander comment adapter votre propre système en conséquence afin de garantir son fonctionnement optimal.»





- Dialogue et projets axés sur les politiques: ils sont destinés à aborder des questions stratégiques liées aux systèmes d'éducation et de formation ainsi qu'aux politiques de l'UE et des pays partenaires. Cette action comprend des études, des séminaires, des groupes de travail, des exercices d'étalonnage qui abordent des problèmes comparatifs de l'enseignement supérieur et de la formation professionnelle, notamment la reconnaissance des qualifications et les questions d'accréditation. Durée normale du projet: deux ans.

Participants

Cette action est ouverte à des groupes d'établissements d'enseignement supérieur de l'UE et d'un pays partenaire, ainsi qu'aux étudiants et enseignants rattachés à ces établissements. Pour les projets axés sur les politiques (uniquement aux États-Unis), d'autres organismes tels que des agences d'accréditation, des organismes ou agences d'éducation, des sociétés privées, des groupes industriels et commerciaux, des organisations non gouvernementales, des instituts de recherche et des organismes professionnels peuvent également participer.

Les pays participants sont l'Australie, le Canada, la Corée du Sud, les États-Unis, le Japon et la Nouvelle-Zélande.

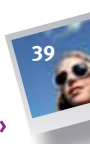
Candidatures

Des consortiums d'institutions peuvent demander un financement dans le cadre des appels de propositions annuels.

Les organismes et individus doivent s'adresser à l'Agence exécutive «Éducation, audiovisuel et culture» de la Commission européenne:
http://eacea.ec.europa.eu/extcoop/index_en.htm (en anglais).

Informations complémentaires

<http://ec.europa.eu/education/industrialised-countries>



Tempus

Modernisation de l'enseignement supérieur dans les pays proches de l'UE

Objectifs

Le programme Tempus contribue à moderniser l'enseignement supérieur dans les pays partenaires géographiquement proches de l'UE et encourage la coopération entre les établissements d'enseignement supérieur de l'UE et ceux des pays partenaires.

Priorités

Tempus soutient des projets communs reposant sur des partenariats multilatéraux entre des établissements d'enseignement supérieur de l'UE et de pays partenaires, qui contribuent aux réformes dans les pays partenaires, dans le droit fil de leurs priorités nationales et régionales. Ces projets communs permettent de développer, de moderniser et de mettre en œuvre de nouveaux programmes, ressources ou méthodes pédagogiques, de favoriser la culture de l'assurance qualité et de moderniser la gestion et la gouvernance des établissements d'enseignement supérieur.

Financé par Tempus, le projet «EU industrial property law — Institutional building» («Droit européen de la propriété industrielle — Bâtiment institutionnel») a mis sur pied un centre de formation à la propriété industrielle au sein de la faculté de droit de l'université de Skopje, dans l'ancienne République yougoslave de Macédoine. Douze personnes ont été formées pour élaborer et donner des cours de formation sur les droits de la propriété aux fonctionnaires, juges, avocats, procureurs, agents en brevets et consommateurs. Des cours de langues et d'informatique ont également été dispensés aux formateurs (l'un des stagiaires est devenu Premier ministre).

Des mesures structurelles contribuent au développement et à la réforme des systèmes d'enseignement supérieur dans les pays partenaires, à l'amélioration de leur qualité et de leur pertinence, ainsi qu'à leur alignement sur les avancées de l'UE.



Participants

Les partenariats sont principalement constitués d'établissements d'enseignement supérieur, mais ils peuvent également inclure des entreprises, des ministères, des organisations non gouvernementales et d'autres organismes actifs dans l'enseignement supérieur, issus à la fois de l'UE et des pays partenaires.

Le programme couvre vingt-sept pays des Balkans occidentaux, d'Europe de l'Est, d'Asie centrale, d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient.

Candidatures

En réponse aux appels de propositions publiés sur le site internet
http://eacea.ec.europa.eu/tempus/index_en.php (en anglais).

Il existe également des points de contact Tempus dans les États membres de l'UE et dans les pays partenaires qui peuvent aider à trouver des partenaires, à clarifier les priorités nationales/régionales et à expliquer la procédure de candidature. Leurs coordonnées sont disponibles à cette adresse:
http://eacea.ec.europa.eu/tempus/tools/contacts_en.php (en anglais).

Informations complémentaires

http://eacea.ec.europa.eu/tempus/programme/about_tempus_en.php (en anglais)

Culture

Échanges artistiques

Objectifs

Le programme Culture vise à célébrer le patrimoine culturel commun de l'Europe par la coopération entre les organisations œuvrant dans le domaine de la culture.

Priorités

Le programme Culture soutient la mobilité des personnes travaillant dans le secteur culturel, la circulation transnationale des œuvres et des produits artistiques et culturels et le dialogue interculturel. L'approche interdisciplinaire flexible soutient des projets, des organisations, des activités promotionnelles et des travaux de recherche dans toutes les branches de la culture.

Actions culturelles

- Projets annuels et pluriannuels de coopération culturelle rassemblant des personnes de toute l'Europe travaillant dans le domaine culturel.
- Traduction de toutes sortes d'œuvres de fiction entre les langues européennes.
- Actions à grande échelle qui renforcent le sentiment d'appartenance à la même communauté, sensibilisent les citoyens à la diversité culturelle européenne et contribuent au dialogue interculturel et international. Quelques exemples: les capitales européennes de la culture, les *European Border Breaker Awards* récompensant la musique populaire, le prix européen de littérature, le prix d'architecture contemporaine de l'Union européenne et le prix de l'Union européenne pour le patrimoine culturel.





«Fantasy design» («Design et imagination») est un projet de trois ans qui s'est déroulé en Finlande, en Belgique, en Norvège, au Royaume-Uni et au Danemark. Des écoliers âgés de 5 à 17 ans en ont été les principaux acteurs et créateurs. Il a rassemblé des designers professionnels, des professeurs de design et des instituteurs en vue de stimuler l'intérêt pour le design et de développer du matériel didactique. Des designers professionnels ont organisé des ateliers pour les élèves, qui ont travaillé sur leurs propres réalisations. Un jury international a sélectionné les designs à développer en prototypes et à présenter lors d'une exposition itinérante. Le projet a stimulé la créativité et sensibilisé les enfants à la conception des produits et aux matières. Des contacts ont été noués entre les designers et les écoles, et les instituteurs ont développé leurs compétences dans l'enseignement du design.

Organisations actives au niveau européen

Le programme Culture soutient des organismes qui poursuivent un objectif d'intérêt européen dans le domaine de la culture et présentent une réelle dimension européenne. Un soutien est offert aux ambassadeurs (par exemple des orchestres, des chœurs, des troupes de théâtre et des compagnies de danse), aux groupes de défense et aux structures de soutien politique.

Analyses, collecte et diffusion d'informations et optimisation de l'impact des projets

Un soutien est offert pour réaliser des analyses dans le domaine de la coopération culturelle européenne et du développement de la politique culturelle.

Participants

Les organismes culturels et/ou les projets proposés par des organismes culturels peuvent participer (les individus ne sont pas éligibles).

Les pays éligibles sont les vingt-sept États membres de l'UE, l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège, la Turquie, l'ancienne République yougoslave de Macédoine, la Croatie, la Serbie et le Monténégro. L'Albanie et la Bosnie-et-Herzégovine pourront y participer à partir de 2011, sous réserve de la signature de protocoles d'accord. Comme détaillé dans l'annexe, le programme est aussi ouvert à la coopération avec des pays tiers qui ont conclu des accords spécifiques avec l'UE et ont ratifié la convention de l'Unesco sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles.

Candidatures

Les organismes doivent s'adresser aux points de contact «Culture» de leur propre pays, qui sont repris à l'adresse
http://ec.europa.eu/culture/annexes-culture/doc1232_fr.htm.

Informations complémentaires

http://ec.europa.eu/culture/calls-for-proposals/call2061_fr.htm

Culture





«Qu'y a-t-il
pour moi?»

MEDIA



Promotion de la production cinématographique et télévisuelle européenne

Objectifs

MEDIA est le programme de soutien de l'UE à l'égard de l'industrie audiovisuelle européenne. Il vise à renforcer le secteur audiovisuel européen de façon à refléter l'identité et le patrimoine culturels européens. Il soutient la circulation des œuvres audiovisuelles européennes au sein de l'UE, promeut leur circulation hors des frontières de l'Union et dope la compétitivité du secteur en donnant accès à un financement.

Priorités

MEDIA cofinance des initiatives de formation pour les professionnels de l'industrie audiovisuelle, le développement de projets de production (films, téléfilms, documentaires, animations et multimédia), la distribution de films européens, ainsi que la promotion d'œuvres audiovisuelles européennes. Sont notamment incluses des actions destinées à renforcer les structures de production des petites entreprises, à aider à propager une culture d'entreprise au sein du secteur, à faciliter les investissements privés et à accompagner les changements suscités par la numérisation à chaque étape de la chaîne de production et de distribution:

- formation continue pour les producteurs, distributeurs, opérateurs, scénaristes, metteurs en scène — via des organismes de formation européens et des sociétés du secteur audiovisuel;
- financement de projets uniques ou de catalogues de projets, financement d'œuvres interactives et accès facilité au financement auprès d'institutions financières en garantissant une partie des coûts;
- distribution de certains films européens dans les cinémas européens et de programmes européens via la radiodiffusion télévisuelle européenne;
- promotion en Europe et au niveau international de films européens et d'autres œuvres audiovisuelles dans des expositions et festivals, et offre d'une aide pour permettre aux professionnels d'accéder aux marchés.





Petit échantillon des films soutenus par MEDIA ces dernières années:

Le ruban blanc de Michael Haneke
Slumdog millionnaire de Danny Boyle
4 mois, 3 semaines, 2 jours de Cristian Mungiu
L'auberge espagnole de Cédric Klapisch
Good bye Lenin! de Wolfgang Becker
La vie en rose d'Olivier Dahan
La marche de l'empereur de Luc Jacquet
Persepolis de Marjane Satrapi et Vincent Paronnaud
Les faussaires de Stefan Ruzowitzky
La vie des autres de Florian Henckel von Donnersmarck
Le vent se lève de Ken Loach
Étreintes brisées de Pedro Almodóvar



Participants

Les professionnels des médias et de l'audiovisuel, les sociétés de production, les distributeurs, les bureaux de vente, les exposants, les organismes de formation, les consortiums paneuropéens offrant une éducation initiale dans le secteur audiovisuel (écoles de cinéma ou de commerce) et d'autres entreprises et organismes liés à l'industrie audiovisuelle.

Les pays éligibles sont les vingt-sept États membres de l'UE, l'Islande, le Liechtenstein, la Norvège, la Croatie et la Suisse.

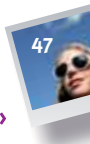
Candidatures

En réponse aux appels de propositions dans le respect de délais spécifiques

Informations complémentaires

<http://ec.europa.eu/media>

«Qu'y a-t-il
pour moi?»



Actions Marie Curie

Perspectives de carrières dans la recherche

Objectifs

Les actions Marie Curie sont étudiées pour dynamiser les carrières des chercheurs dans tous les domaines des sciences sociales et humaines. Elles offrent aux chercheurs la possibilité de revaloriser et de diversifier leurs compétences, de se joindre à des équipes de recherche bien établies et d'améliorer leurs perspectives de carrière. Les actions renforcent également le transfert de connaissances dans les programmes de formation structurés et encouragent la mobilité transnationale des chercheurs.

Priorités

Réseaux de formation initiale

Au sein d'un réseau d'instituts de recherche publics et de partenaires commerciaux (notamment des petites et moyennes entreprises), de jeunes chercheurs sont formés sur des projets de recherche individuels personnalisés, complétés par des modules de formation s'intéressant à d'autres qualifications et compétences utiles, par exemple dans le domaine de la gestion et du financement des projets et des programmes de recherche, des droits de propriété intellectuelle et d'autres méthodes d'exploitation des résultats de la recherche, de l'entrepreneuriat, de l'éthique, de la communication.

Bourses intraeuropéennes pour l'évolution de carrière

Elles contribuent à l'acquisition de nouvelles compétences ou expériences dans d'autres secteurs pour des chercheurs expérimentés, via le financement d'une formation avancée et d'un développement de carrière, notamment en termes de compétences scientifiques, par exemple avec de nouveaux instruments ou techniques, ou pour la préparation de propositions de demande de financement ou de demande de brevet, ou la gestion de projets de recherche. Les bourses doivent impliquer une mobilité transnationale en Europe.





Primes européennes de réintégration

Elles offrent un financement des frais des projets de recherche (salaires, déplacements, consommables, demandes de brevets, etc.) pour aider à la (ré)intégration professionnelle en Europe et pour soutenir l'emploi à long terme pour les chercheurs qui ont bénéficié d'une formation dans le cadre d'une action Marie Curie.

Primes internationales de réintégration

Elles offrent un financement des frais des projets de recherche (salaires, déplacements, consommables, demandes de brevets, etc.) pour aider à la (ré)intégration professionnelle en Europe des chercheurs européens qui ont effectué des recherches hors des frontières de l'Europe.

Cofinancement de programmes régionaux, nationaux et internationaux

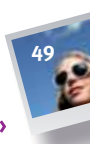
Ces actions cofinancent des programmes régionaux, nationaux et internationaux de bourses pour la formation à la recherche et le développement de carrière. Les programmes cofinancés doivent concerner des bourses de postdoctorat ou des chercheurs plus expérimentés, et doivent inclure la mobilité transnationale.

Bourses internationales sortantes

Elles prévoient un financement (salaires, frais liés à la recherche) pour la formation avancée de chercheurs européens expérimentés effectuant des recherches de haut niveau dans une université, un centre de recherche ou une entreprise d'un pays non membre de l'UE.

Bourses internationales entrantes

Elles prévoient un financement (salaires, coûts liés à la recherche) pour des chercheurs issus de pays non européens travaillant sur des projets dans une institution d'accueil en Europe.



Une haute résolution et une clarté parfaite sont les éléments que les consommateurs recherchent dans les écrans modernes à cristaux liquides (LCD), tels que les téléviseurs. «Heterolics» est le nom d'un projet de recherche destiné à créer une nouvelle génération de matériaux cristallins liquides, qui pourraient contribuer à faire progresser l'actuelle technologie de pointe des diodes électroluminescentes organiques. Une bourse internationale permet à un jeune scientifique russe, Valery Kozhevnikov de l'université technique d'État de l'Oural, à Ekaterinbourg, et à son mentor au Royaume-Uni, le professeur Duncan Bruce de l'université de York, de nous proposer une qualité visuelle encore plus élevée. Les chercheurs ont déposé une demande de brevet pour l'un des matériaux mis au point dans le cadre de la bourse Marie Curie, et une entreprise japonaise travaillant sur ce marché brassant des milliards d'euros a manifesté son intérêt. Le boursier et le professeur Bruce ont noué une relation durable. «En termes de collaboration, c'est une réussite totale», affirme le Dr Kozhevnikov.

Système international d'échange de personnel de recherche

Il fournit un financement (frais de séjour et de voyage) pour permettre au personnel d'universités, de centres de recherche et d'organismes liés du secteur public de passer du temps dans des organismes de recherche de pays partenaires en dehors de l'UE (des pays présentant un accord de coopération scientifique et technologique avec l'UE ou des pays voisins) dans le cadre d'un programme d'échange coordonné entre des organismes de recherche européens et non européens, en vue de renforcer la coopération sur le long terme.

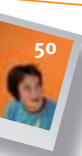
Partenariats et passerelles entre les entreprises et universités

Ils prévoient un financement pour la mobilité intersectorielle: détachement de personnel entre instituts de recherche publics et partenaires commerciaux (y compris les PME) travaillant ensemble sur des projets de recherche communs; recrutement de chercheurs expérimentés en dehors du partenariat.

Nuit des chercheurs

Cette action prévoit le financement d'événements d'une nuit proposant au public des activités d'«éducation récréative» qui permettent aux visiteurs d'améliorer leurs connaissances des chercheurs et de la recherche.

Actions Marie Curie



Participants

Les chercheurs à chaque étape de leur carrière, les universités, les centres de recherche, les organismes responsables du financement de la formation à la recherche et les entreprises.

Les pays éligibles sont les vingt-sept États membres de l'UE et les pays associés au septième programme-cadre de l'UE. Par ailleurs, les chercheurs et organismes de pays non membres de l'UE sont éligibles pour certaines actions.

Candidatures

En réponse aux appels de propositions et par l'intermédiaire de candidatures individuelles dans le cadre de concours ouverts soumis à l'évaluation des pairs:
<http://cordis.europa.eu/fp7/dc/index.cfm> (en anglais).

Vous trouverez toutes les informations pour déterminer quand et comment envoyer votre candidature à l'adresse
<http://ec.europa.eu/research/mariecurieactions/how.htm> (en anglais).

Il existe des points de contact nationaux dans les États membres et les pays associés, offrant conseils et assistance individuelle:
http://cordis.europa.eu/fp7/ncp_fr.html.

Informations complémentaires

<http://ec.europa.eu/mariecurieactions> (en anglais)



«Qu'y a-t-il
pour moi?»

Annexe

Pays participants

Tous les États membres de l'UE, ainsi que la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein sont éligibles pour une participation à tous les programmes. Le tableau ci-dessous indique, de manière synthétique uniquement, les autres pays qui peuvent participer à chaque programme. Pour de plus amples informations, consultez le descriptif de chaque programme.

Jeunesse en action

Turquie, Croatie, ancienne République yougoslave de Macédoine, Albanie, Algérie, Arménie, Autorité palestinienne (Cisjordanie et bande de Gaza), Azerbaïdjan, Belarus, Bosnie-et-Herzégovine, Égypte, Géorgie, Israël, Jordanie (*), Liban, Maroc, Moldavie, Monténégro, Russie, Serbie, Syrie, Tunisie, Ukraine

Comenius

Turquie, ancienne République yougoslave de Macédoine, Croatie (**)

Erasmus

Turquie, ancienne République yougoslave de Macédoine, Croatie (**)

Leonardo da Vinci

Turquie, ancienne République yougoslave de Macédoine, Croatie (**)

Grundtvig

Turquie, ancienne République yougoslave de Macédoine, Croatie (**)

Programme transversal

Turquie, ancienne République yougoslave de Macédoine, Croatie (**)

Jean Monnet

62 pays

Erasmus Mundus

Tous les pays du monde

Coopération avec les pays industrialisés

Australie, Canada, Corée du Sud, États-Unis, Japon, Nouvelle-Zélande

Tempus

27 pays des Balkans occidentaux, d'Europe de l'Est, d'Asie centrale, d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient

Culture

Ancienne République yougoslave de Macédoine, Croatie, Monténégro, Serbie, Turquie, ainsi que les pays choisis pour participer au cours d'une année spécifique (Mexique en 2011 et Afrique du Sud en 2012)

MEDIA

Croatie, Suisse

Marie Curie

Turquie, ancienne République yougoslave de Macédoine, Croatie, Albanie, Bosnie-et-Herzégovine, Israël, Monténégro, Serbie, Suisse (pour certaines actions, des organismes et individus de pays tiers sont également éligibles) (***)

(*) Dans le cadre de la résolution 1244/1999 du Conseil de sécurité des Nations unies.

(**) L'ancienne République yougoslave de Macédoine et la Croatie peuvent participer en phase préparatoire.

(***) La liste des pays tiers éligibles est disponible à l'adresse http://cordis.europa.eu/fp7/who_fr.html.

Contacts

Commission européenne

Direction générale de l'éducation et de la culture

1049 Bruxelles

BELGIQUE

Tél. +32 229-91111

Fax +32 229-57633

Internet: http://ec.europa.eu/dgs/education_culture/index_fr.html

Courriel: eac-info@ec.europa.eu

Agence exécutive «Éducation, audiovisuel et culture»

BOUR 01/01

Avenue du Bourget 1

1140 Bruxelles

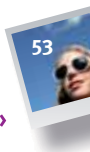
BELGIQUE

Tél. +32 229-75615

Fax +32 229-21330

Internet: <http://eacea.ec.europa.eu/index.htm>

Courriel: eacea-info@ec.europa.eu



Sites internet

Cedefop (Centre européen pour le développement de la formation professionnelle):
<http://www.cedefop.europa.eu/> (en anglais)

Service d'orientation pour les citoyens:
<http://ec.europa.eu/citizensrights/>

CRELL (Centre de recherche pour l'éducation et la formation tout au long de la vie):
<http://crell.jrc.ec.europa.eu/> (en anglais)

EIT (Institut européen d'innovation et de technologie):
<http://eit.europa.eu/> (en anglais)

ETF (Fondation européenne pour la formation):
<http://www.etf.europa.eu/>

EURES (portail européen sur la mobilité de l'emploi):
<http://ec.europa.eu/eures/>

Europass:
<http://europass.cedefop.europa.eu/>

Eurydice (informations sur les systèmes et politiques d'éducation en Europe):
http://eacea.ec.europa.eu/education/eurydice/index_en.php (en anglais)

EVE (résultats de projets en matière d'éducation, de formation, de culture, de jeunesse et de citoyenneté):
http://ec.europa.eu/dgs/education_culture/eve/index_en.htm

Ploteus (portail sur les opportunités d'études et de formation en Europe):
<http://ec.europa.eu/ploteus/>



Des questions sur l'Europe? Contactez Europe Direct:

http://ec.europa.eu/europedirect/index_fr.htm

Rendez-vous sur le site de «Study in Europe» pour trouver l'université qui vous convient le mieux:

<http://ec.europa.eu/education/study-in-europe/>

Portail européen de la jeunesse:

http://europa.eu/youth/enews.cfm?_id=fr&jsessionid=4707755614af742713c6TR

Publications

EU Bookshop:

<http://bookshop.europa.eu/>

Publications de la direction générale de l'éducation et de la culture:

http://ec.europa.eu/dgs/education_culture/publ/eac_fr.html

Annexe

«Qu'y a-t-il
pour moi?»

55





EAC e-newsletter

Toute l'actualité de l'éducation et de la culture en Europe

Abonnez-vous ici: ec.europa.eu/education/signup





© Union européenne, 2012
Reproduction autorisée, moyennant mention de la source
Office des publications de l'Union européenne, 2012
2012 — 60 p. — 14,8 × 21 cm
ISBN 978-92-79-23411-8
doi:10.2766/28074

Comment vous procurer les publications de l'Union européenne?

Publications gratuites:

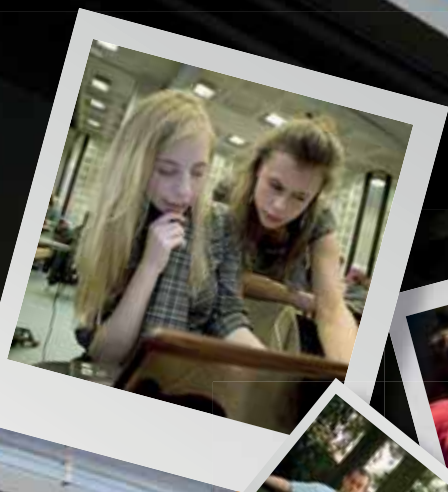
- › sur le site de l'EU Bookshop (<http://bookshop.europa.eu>);
 - › auprès des représentations ou des délégations de l'Union européenne.
- Vous pouvez obtenir leurs coordonnées en consultant le site <http://ec.europa.eu> ou par télécopieur au numéro +352 2929-42758.

Publications payantes:

- › sur le site de l'EU Bookshop (<http://bookshop.europa.eu>).

Abonnements facturés (par exemple séries annuelles du *Journal officiel de l'Union européenne*, recueils de la jurisprudence de la Cour de justice de l'Union européenne):

- › auprès des bureaux de vente de l'Office des publications de l'Union européenne (http://publications.europa.eu/others/agents/index_fr.htm).



■ Office des publications

ISBN 978-92-79-23411-6



9 789279 234118